

le recul spontané d'une représentation, qui va s'emboîter entre deux anneaux dans la chaîne des phénomènes antérieurs ou quand on fait de la mémoire une sorte d'instinct naissant (1).

Les *conditions* de la mémoire sont la conscience et le temps, qui se réunissent dans l'identité personnelle. Le temps est inséparable de la mémoire, et l'on peut ajouter que c'est le souvenir même de nos actes qui nous donne primitivement la notion du temps. La durée et la conscience sont les éléments de l'*identité personnelle*, qui est la condition fondamentale de la mémoire, comme faculté traditionnelle de la vie. Puisque la mémoire ne se rapporte qu'à nos propres états, elle ne peut subsister que par la permanence du *moi*. Mais la réciproque n'a pas lieu : la mémoire n'est pas une condition de l'identité personnelle, comme le suppose Locke, en confondant la pensée, qui est continue, avec la conscience de la pensée, qui est transitoire. Si la conscience complète de soi était permanente, elle serait indissolublement unie à l'identité personnelle ; mais elle ne l'est pas : elle est interrompue par les états périodiques et morbides de l'âme. Une partie considérable de nos actes tombe ainsi dans l'oubli, et cependant le moi conserve invariablement le sentiment de son identité. Le sommeil et la folie rompent la continuité du sens intime, mais respectent les propriétés de l'âme. La substance et ses qualités sont indépendantes de la mémoire. La même règle s'applique sans doute à la vie future. Ce qui importe au développement de l'esprit dans un autre monde, ce n'est pas qu'il se souvienne de tous les actes, même des plus insignifiants, qu'il a posés sur la terre, mais qu'il garde le

(1) H. TAINÉ, *De l'intelligence*, liv. III, ch. I^{er}. — H. SPENCER, *Principes de psychologie*, part. IV, sect. VI.

résultat acquis par son activité antérieure, le degré de culture qu'il a atteint, les dispositions qu'il a contractées, et qu'il conserve, sinon la réminiscence du passé, du moins la mémoire, comme *faculté* capable de s'exercer sur un nouveau théâtre. L'observation ne dit pas si le souvenir se maintient au delà de la tombe, mais la psychologie enseigne que l'oubli même n'entamerait pas notre identité et n'apporterait aucun préjudice notable à l'accomplissement ultérieur de notre destinée.

Le souvenir est l'intuition *actuelle* ou la *réviviscence* d'un acte *antérieur*. L'intuition présente *coïncide* avec l'acte passé et le ravive ; tous deux ont le même objet et se pénètrent, mais d'une part l'objet est connu, parce qu'il est nouveau pour nous, de l'autre, il est reconnu ou reproduit, parce qu'il s'est déjà présenté à la pensée. Il suffit de voir une personne pour la connaître de quelque manière ; la reconnaître, c'est se rappeler qu'on l'a déjà aperçue : le souvenir est net ou vague, si l'on sait ou si l'on ignore en quel temps, en quel lieu, en quelles circonstances la première rencontre s'est faite, mais il y a souvenir pourvu qu'on ait conscience d'une rencontre. Pour vivifier le souvenir, il faut renouveler et multiplier les impressions. Mais la mémoire n'exige pas la conscience au même degré dans les deux actes qu'elle implique. L'acte ancien est nécessairement un fait de conscience, sinon son rappel serait impossible, quand il a complètement disparu de l'horizon de l'esprit. Un acte entièrement inconscient n'existe pas pour nous. C'est ainsi qu'il arrive fréquemment aux personnes distraites d'oublier, à quelques minutes de distance, que l'une ou l'autre des opérations habituelles de la journée, par exemple l'action de remonter une montre, est déjà accomplie. Mais l'acte nouveau ne s'opère pas toujours dans la pleine lumière de la conscience, comme le

démontrent le phénomène de la réminiscence et l'association fortuite et machinale des images.

La mémoire, en effet, comme *sujet* de l'activité, est consciente ou inconsciente à divers degrés, quoiqu'elle ait invariablement pour *objet* des états de conscience. Nous n'avons pas toujours une connaissance parfaite de notre situation présente ; notre propre causalité nous échappe alors et nous appelons involontaire, en ce cas, tout ce que nous faisons sans intention et tout ce qui nous arrive à contre-cœur. Des scènes pénibles s'offrent parfois à nous malgré nous. Souvent, il vaudrait mieux, dit-on, connaître l'*art de l'oubli* que l'art du souvenir. Il serait agréable, en effet, de pouvoir se délivrer de souvenirs douloureux ; mais ces souvenirs, amers pour le malheureux, sont salutaires au coupable. D'autres fois, ce sont des images insignifiantes et frivoles qui nous persécutent au milieu des occupations les plus sérieuses. Ces réminiscences importunes sont irréfléchies ou *inconscientes*, puisqu'elles surgissent à notre insu, au lieu de répondre à notre appel. Leur apparition s'explique par les lois de la mémoire. Pour les chasser, il ne faut pas entreprendre de lutter avec elles, car c'est le moyen de les fixer en les éclairant du flambeau de la conscience ; il faut les laisser dans l'ombre, les dédaigner et continuer ses travaux.

Ce domaine de la mémoire, où les actes passés se reproduisent d'une manière inconsciente, s'appelle tantôt mémoire *sensible*, tantôt mémoire *fatale*. C'est ainsi que s'opère invariablement la réviviscence des images dans le rêve, dans la folie et, à un moindre degré, dans la vie des animaux. Les sensualistes ne considèrent que cette manifestation de la mémoire quand ils contestent la reproduction libre des événements antérieurs. Ils oublient la face supérieure de la mémoire.

La mémoire *consciente* est plus importante pour la vie spirituelle. L'homme peut se rappeler librement, de propos délibéré, tel ou tel ordre de vérités ou d'actions qu'il regarde comme utiles à son plan ou qu'il croit de son devoir de méditer, alors même que le souvenir en serait pénible. C'est ainsi que le savant profite de ses études et le moraliste de ses fautes. Les *Confessions* de saint Augustin sont un exemple instructif et un modèle du genre. Cette partie de la mémoire doit être cultivée avec soin, afin que l'esprit reste en toutes circonstances maître de ses souvenirs, au lieu d'être trahi par sa mémoire ou écrasé par ses réminiscences. Il est nécessaire, à cet effet, que l'on fasse périodiquement la revue de ses actes et de ses connaissances ; cet examen de conscience est le seul moyen d'avoir à sa disposition les notions acquises et de les trouver en temps et lieu. La mémoire libre et consciente est un trait distinctif de l'homme, comme Aristote l'avait déjà remarqué.

L'activité de la mémoire est soumise à des *lois*. Nous appelons loi ce qui est permanent et nécessaire dans une série de phénomènes variables. Les lois ne sont pas des abstractions qui existent en dehors des faits, elles sont l'expression même de la régularité des faits, elles indiquent que les phénomènes d'un même ordre, quelque distincts qu'ils soient, ont quelque chose de commun qui domine toute la série ou se retrouve dans tous les termes. C'est ainsi que les mouvements des corps obéissent à une même loi, parce qu'ils s'accomplissent toujours de la même manière dans les mêmes circonstances, quoique les vapeurs s'élèvent dans l'atmosphère et que les solides se précipitent vers le centre de la terre. Il y a quelque chose d'analogue dans l'activité de la mémoire, avec cette différence que les lois de la vie spirituelle doivent être appliquées par la volonté. Les lois de la mémoire n'entravent pas la liberté de l'esprit, ne nous

empêchent pas de fouiller à notre gré dans les replis de la conscience, mais cette opération est accélérée ou ralentie selon qu'elle s'exécute en harmonie ou en opposition avec les lois des souvenirs. En outre, les lois subsistent encore quand l'esprit n'a plus la conscience de lui-même et perd ainsi la libre direction de sa vie. Ces lois sont au nombre de deux, l'une *subjective*, l'autre *objective*. La première dépend des états de l'esprit ou du cœur, la seconde des propriétés des objets et de leurs rapports.

La loi subjective concerne les *situations de l'âme* et peut s'exprimer ainsi : les *états analogues* se lient entre eux et provoquent le souvenir ; les *états opposés* se repoussent et provoquent l'oubli. La gaieté, par exemple, évoque les pensées, les sentiments et les projets que nous avons déjà formés dans la gaieté et nous empêche de saisir et de sentir vivement ce que nous avons éprouvé dans la tristesse ; les situations lugubres appellent les images lugubres et écartent les images tendres ou riantes. L'attraction et la répulsion sont en proportion de la similitude et de l'opposition des états. En d'autres termes, ce qui s'accorde avec les *occupations* actuelles de l'esprit, ce qui s'harmonise avec le but et le *plan* de sa vie se retient facilement ; ce qui n'a qu'un rapport éloigné avec notre activité présente s'oublie vite et souvent pour toujours. Les choses enfin se gravent d'autant mieux dans la mémoire qu'elles nous offrent plus d'*intérêt* ou s'unissent plus intimement à toute notre manière de voir et d'agir. C'est pourquoi les esprits qui ne prennent intérêt à rien de sérieux n'ont qu'une faible force remémorative, tandis que la mémoire s'enrichit nécessairement chez ceux qui pensent, avec le personnage de Térence, que l'homme ne doit rester étranger à rien de ce qui est humain. De là encore un nouveau trait de l'individualité ou de l'originalité des esprits : notre

mémoire est, le plus souvent, nette et fidèle sur un point, confuse et fugace sur un autre ; ce que nous retenons sans peine, d'autres l'oublient, et ce que nous oublions, ils le retiennent. Pourquoi ces *différences* dans une même faculté, sinon parce que les dispositions, les goûts et les caractères changent d'individu à individu ou d'âge en âge, et que tantôt on prend à cœur les intérêts de la nature sensible et tantôt les principes de la raison ? Chacun peut se convaincre par l'interprétation de cette loi que, d'ordinaire, on compte trop sur la mémoire pour tout ce qui s'éloigne des habitudes de la vie : on prend facilement un engagement, bien persuadé qu'on le remplira, mais la situation se modifie et la promesse s'évanouit. Pour éviter toute déception, il est prudent d'associer ce que l'on confie à la mémoire à quelque objet qui devra se présenter à la pensée, indépendamment des états de l'âme ; c'est alors la seconde loi qui protège le souvenir.

Les plus importantes applications de la loi subjective sont celles qui regardent les états périodiques, successifs et morbides de la vie. Nous savons maintenant pourquoi le souvenir se perd de la *veille* au sommeil profond, de la *folie* complète à la santé, de l'*hypnotisme* et du *somnambulisme* à l'état normal, et réciproquement, tandis qu'il se maintient indéfiniment d'un état à l'état semblable, pourvu que les conditions de la mémoire soient réalisées, pourvu que l'activité soit consciente. (JOLY, *L'imagination*, p. 46 et 79.)

Nous savons pourquoi l'oubli ne peut être invoqué contre l'existence d'un fait, contre la continuité de l'activité ou les premières manifestations de nos facultés dans la vie. Nous savons pourquoi les phénomènes qui s'effacent de la mémoire y reviennent parfois après un long intervalle. C'est ainsi que les actes de l'*enfance* s'oublient

généralement dans l'*âge mûr*, mais reparaissent souvent dans la *vieillesse*, avec laquelle ils ont plus d'analogie. Dans la courbe de la vie, le point culminant est également éloigné de l'origine et de la fin, mais les extrêmes se touchent. « Le plus doux privilège que la nature ait accordé à l'homme qui vieillit, dit Charles Nodier, c'est celui de se ressaisir avec une extrême facilité des impressions de l'enfance. Tous les intermédiaires s'effacent dans les souvenirs de la vieillesse, reposée des passions orageuses et des espérances déçues, quand les longs voyages de la pensée ramènent l'homme de circuits en circuits, parmi la verdure et les fleurs de son riant berceau. » La même loi s'applique, selon toute apparence, aux migrations cosmiques de l'âme immortelle. Si deux *cycles* de la vie sont entre eux comme le sommeil est à la veille, le souvenir est impossible de l'un à l'autre; mais si, dans le courant de l'existence, il survient une vie supérieure, analogue à la clairvoyance magnétique, le souvenir peut renaître et s'étendre à la fois aux deux vies précédentes. La psychologie expérimentale ne décide pas la question, mais l'étude de la mémoire n'apporte non plus aucun obstacle à la solution qu'entrevoit la raison (1).

La *loi objective* de la mémoire concerne les rapports qui se trouvent entre les objets de la pensée considérés en eux-mêmes, abstraction faite des situations de l'esprit : c'est ce qu'on appelle communément la caténation ou l'*association des idées*. Deux ou plusieurs pensées sont associées ou se reproduisent mutuellement quand elles ne forment qu'un seul *tout* dans la conscience. Mais il importe de remarquer que toutes nos pensées ne sont pas unies entre elles comme

(1) REYNAUD, *Terre et Ciel*, IV, pp. 303 et suiv.

les anneaux d'une chaîne et que les liaisons d'idées ne sont pas les mêmes pour tous les esprits. Ce fait bien simple indique que Hume s'est trompé sur le principe des associations, en disant qu'elles sont dues à une sorte d'attraction qui entraîne les idées les unes vers les autres, selon certaines relations de cause, de contiguité ou de similitude qu'elles ont entre elles. La causalité prédomine, dit-il, dans les écrits de l'historien, la contiguité dans ceux de l'annaliste, la ressemblance dans la poésie. Les applications sont exactes, mais les idées ne s'attirent pas indépendamment de notre intelligence; l'association est soumise à une *condition psychologique* qui n'a pas échappé à Reid et qu'il nomme l'*habitude*. Pour que les idées forment une chaîne, il faut, en effet, qu'elles aient été précédemment unies par l'esprit ou rassemblées en un même *moment* dans un *acte total* de connaissance; dans ces limites, elles s'attirent : si l'une d'elles reparait, elle appelle les autres membres du même groupe, le tout se reforme par une tendance inconsciente qui dérive de l'unité de l'âme et qui nous porte à compléter chaque œuvre; mais cette attraction dépend de la volonté qui a réuni les idées et ne présente plus qu'une analogie avec les lois du mouvement dans la nature. Les associations se fortifient par la répétition, par l'habitude. La facilité de la reproduction est, en général, en raison de la vivacité de l'impression première et de la fréquence de son retour. Si plusieurs pensées n'ont pas été conçues avec un même degré de clarté, elles ne se reproduiront que faiblement et d'une manière inégale : la plus pâle attirera la plus nette, parce qu'elle a besoin d'un complément, mais la plus forte laissera la plus faible dans l'ombre, parce qu'elle se suffit mieux à elle-même. C'est ainsi que le rappel se fait mieux de la conséquence au principe et d'un nom étranger à un nom familier que dans l'ordre

inverse, comme on l'observe notamment dans les exercices de version et de thème.

Les associations d'idées se divisent en deux classes : les unes sont *naturelles*, fondées sur l'affinité qui existe entre les idées de même famille, les autres sont *accidentelles*, fondées sur les rapports fortuits que le temps et l'espace ont mis entre les objets de la pensée. De là les lois de *similitude* et de *contraste*, les lois de *succession* et de *coexistence* qui président à la plupart des liaisons d'idées. Les deux premières conviennent aux associations naturelles, les deux autres aux associations accidentelles. Quelques auteurs réunissent la succession et la coexistence dans la loi de *contiguïté*(1).

Il y a *succession* entre les idées qui se sont développées dans notre esprit en méditant ou en causant, en lisant un livre d'histoire ou de littérature, en assistant à un drame réel ou fictif. Cette association fait le fond de la narration et de la répétition de ce qu'on apprend par cœur ; on a vu des hommes incultes retenir des discours entiers qu'ils ne comprenaient pas, après une seule audition. Il y a *coexistence* entre les idées de faits qui se sont passés en même temps en un même lieu, entre les pensées, quelque disparates qu'elles soient, qui se sont manifestées en un même moment à la conscience, entre les états intellectuels et les émotions qui les ont accompagnés. Cette association s'applique constamment à l'étude de l'histoire, où un événement rappelle un personnage, une date, un lieu ou réciproquement. Le juge s'en sert pour constater un fait en évoquant les circonstances, afin de venir en aide aux souvenirs des témoins. Les mêmes lois se retrouvent dans la philologie, lorsqu'on apprend une langue, morte ou

(1) A. BAIN, *les Sens et l'intelligence*, 2^e partie.

vivante, par la lecture ou par la conversation. Le langage instinctif des sourds-muets repose sur une association naturelle entre l'idée et le signe, mais nos langues écrites et parlées ne consistent qu'en liaisons plus ou moins arbitraires, quoique motivées, entre la série de nos pensées et la série des lettres ou des sons qui les expriment. Il faut, pour connaître une première langue, lier les mots aux choses, et pour en comprendre une seconde, joindre une expression nouvelle à une expression déjà familière, soit en les mettant en regard, soit en les prononçant l'une à la suite de l'autre, ou de ces deux façons combinées ; il faut même, dans cet exercice, varier la position des termes, sous peine de ne savoir faire que des versions, si l'on a contracté l'habitude de voir les mots dans un seul ordre.

Il y a *contraste* entre les idées de l'âme et du corps, entre les lois physiques et les lois morales, entre le sensible et le non sensible. C'est ainsi que les contraires se rapprochent, que la connaissance de l'âme s'éclaire et se complète par la connaissance de l'organisme physique, que la liberté rappelle la fatalité, que l'association des idées fait penser à l'attraction des corps, pourvu que ces deux ordres de phénomènes aient été réunis dans la conscience. Il y a *similitude* ou affinité entre un principe et ses conséquences, entre la cause et ses effets, entre la fin et les moyens, entre un objet et ses propriétés, entre une image et les vérités qui s'y révèlent, entre un portrait et l'original. La reproduction est plus facile dans un sens que dans l'autre. Mais quand l'objet est bien déterminé, la mémoire le conserve tout entier, considéré en lui-même, dans son contenu et dans ses rapports. C'est ainsi qu'en reconnaissant un principe, on reconnaît aussitôt ses corollaires et ses applications, quand on a étudié avec ordre

et enchaînement dans les idées. De là l'importance de la méthode pour le perfectionnement de la mémoire. Des notions confuses ne peuvent se lier qu'avec confusion dans l'esprit; si elles se gravent dans la mémoire, elles en sortiront au hasard. En fait d'aliments pour l'intelligence comme pour le corps, la qualité est préférable à la quantité.

Les associations accidentelles par contiguité dans le temps et dans l'espace expliquent la bizarrerie des pensées qui surgissent dans le *sommeil*, dans la *réverie* et dans l'abandon de la *conversation*. Chacun sait ce qui se passe dans les réunions où règne le franc-parler. Un mot amène un incident, un conte en suscite un autre, sans qu'il existe d'autre lien dans ce tissu d'histoires que celui qui s'est formé par accident dans l'esprit d'un assistant. A propos de fumée on parlera de l'origine du feu, des propriétés de la lumière, des découvertes de l'astronomie, des armes modernes, de la chevalerie, de la littérature et des arts, et chacun de ces sujets donnera lieu à une série d'anecdotes sur les mœurs des sauvages et les habitudes des savants, sur les théâtres et les voyages, comme dans un roman de Sterne. Même phénomène dans la *réverie*, dans ces jeux de l'imagination qu'on appelle des « châteaux en Espagne ». La fantaisie en compose la trame, mais la mémoire lui vient en aide et la fait passer capricieusement d'un sujet à un autre sans aucun ménagement pour les transitions. L'auteur, dit Reid, joue un rôle considérable dans ces scènes imaginaires, et, chose remarquable, qui plaide en faveur des instincts de la nature humaine, il s'y prête rarement des actions blâmables. L'avare devient alors généreux, le poltron brave, le fripon honnête homme. Les plus nobles efforts de la vertu deviennent faciles dans ce monde brillant et chimérique que chacun crée selon les

goûts de son âge ou les tendances de son esprit(1). C'est de la même manière qu'on explique l'incohérence des images dans les rêves. Si, pendant l'état de veille, je songe à une personne qui est en Italie, si l'Italie me fait penser à l'arc de Titus, Titus aux Juifs et ceux-ci à Pilate, je ne trouve là rien de surprenant. Si j'ai eu les mêmes idées dans un songe, j'aurai rêvé que de France je me suis trouvé subitement transporté en Italie, que l'Italie s'est changée en Judée et Titus en Pilate(2). La même loi qui rend compte des songes rend compte aussi de leur rappel. Les rêves qui se représentent à la mémoire sont voisins du réveil et reparaissent soit immédiatement, alors que les tracés subsistent encore dans les émotions de l'âme, soit plus tard, quand un objet qui a quelque rapport avec les images du sommeil attire inopinément notre attention.

Le *développement* de la mémoire doit être conforme à ses lois. Il faut d'abord *associer* les idées avec ordre, en les distribuant en séries naturelles, c'est-à-dire en procédant avec méthode; il faut ensuite rattacher tout ce qu'on étudie à la situation présente et au *plan* de la vie spirituelle. L'observation de ces deux lois comprend toutes les autres prescriptions qui concernent la culture de la mémoire. Renforcer les impressions, les compléter, les réitérer, c'est déterminer les objets à tous les points de vue, ou réaliser les conditions de la méthode, d'après la règle de l'association des idées. Intéresser l'esprit à ses occupations ou mettre les études en rapport avec les intérêts de la vie, c'est faire rentrer les objets de la pensée dans les conditions les plus favorables au souvenir, d'après la règle des états homologues.

(1) *Essai sur les facultés intellectuelles de l'homme*, IV, chap. IV.

(2) GARNIER, *Traité des facultés de l'âme*, liv. III.

La mémoire se perfectionne naturellement et sans discipline d'après ses lois ; car le principe même de sa *division* est tiré de la loi subjective. On distingue ordinairement entre la *mémoire* intellectuelle ou *rationnelle*, qui se rapporte aux principes, aux causes, aux vérités philosophiques, et la *mémoire sensible*, qui se rapporte aux faits, aux éléments de la vie, recueillis par l'histoire. L'une domine dans les esprits spéculatifs, l'autre dans les esprits doués d'observation. La mémoire sensible dépend de la sensibilité et subit à un degré très-élevé les fluctuations de l'organisme ; elle s'affaiblit avec l'âge et disparaît parfois dans les maladies nerveuses, tandis que la mémoire rationnelle reste intacte. Il paraît constant que, dans certains états morbides, on peut oublier jusqu'à son nom, sans perdre la conscience de soi. La mémoire sensible est elle-même aussi complexe que les objets de nos sens : elle se divise en mémoire verbale, en mémoire locale, en mémoire musicale, en mémoire des formes et des physionomies, des couleurs, des saveurs et des dates. Ces diverses manifestations de la mémoire correspondent à la délicatesse des sens et aux dispositions individuelles, par conséquent à la direction habituelle de la pensée vers les choses qui la captivent. Chacun retient ce qui l'intéresse, c'est la loi des états semblables. Il faut, autant que possible, développer la mémoire dans toutes ses applications. La *mnémotechnie* contient, à cet égard, des indications utiles, que chacun doit adapter à ses forces. Cet art ne consiste pas à associer arbitrairement des noms à des chiffres ou à des combinaisons de lettres, mais à soulager une mémoire rebelle, en la soutenant par les objets d'une mémoire tenace. Dans l'éducation des enfants, on doit préférer les moyens naturels aux procédés mécaniques.

4. La pensée est à la fois faculté, activité, force et ten-

dance. En effet, la pensée c'est l'esprit, et nous savons que l'esprit est la raison de toute la série de ses états déterminés.

Considéré comme raison des *états intellectuels* qui sont enveloppés virtuellement dans son essence, l'esprit se manifeste comme *faculté de penser* ou de connaître. Comme raison de chaque état de la pensée qui se réalise dans la vie, il est *activité* intellectuelle, il est une série non interrompue de représentations ou d'idées. De là la *vie* et la *destination* de l'intelligence. La pensée est destinée à connaître tout ce qui est accessible à la raison humaine. Cette mission est infinie, si la vérité est infinie, comme l'enseigne la métaphysique, et réclame un temps infini, s'il est certain que l'homme doit, comme tout être, effectuer sa destinée. Par rapport aux faits qui ne sont pas actuellement à notre portée ou qui, par leur nature même, ne sont pas susceptibles d'une détermination rigoureuse dans la science, la pensée se montre comme *foi* ou croyance naturelle.

L'activité intellectuelle se détermine, d'après la quantité, comme *force*, d'après la faculté, comme *tendance*. La vigueur, l'étendue, l'éclat, la pénétration, la finesse de la pensée varient selon les individus et constituent les inégalités intellectuelles, tandis que la faculté et l'activité en général sont les mêmes chez tous. Les tendances ne sont pas moins originales que les forces dans le domaine de l'intelligence. L'esprit tend à achever le cercle de ses pensées, en réalisant et en complétant de plus en plus ce qui est actuellement possible pour lui, ce qui est devenu facile par suite de son activité précédente. C'est ainsi que chacun a ses propres aptitudes pour la vie de l'intelligence, pour le travail de la mémoire ou de l'imagination, pour l'observation ou la contemplation.

Voyons maintenant comment est *organisée* la pensée comme faculté de connaître ou quels sont les divers *instruments* qui servent à la formation de nos connaissances.

Ces instruments sont au nombre de trois : l'*imagination*, la *réflexion* ou l'entendement et la *raison*. A l'imagination il convient d'ajouter la sensibilité externe, qui la complète et qui, quoique inhérente au corps, est intimement unie à l'âme.

L'imagination, la réflexion et la raison sont des facultés *inventives*, qui engendrent des connaissances nouvelles et qui, comme telles, s'opposent à la *mémoire*, faculté conservatrice des connaissances acquises. La conservation des notions est possible, parce que l'esprit est, sous une de ses faces, une série continue de phénomènes et que les phénomènes qui ont été réalisés à un moment donné existent encore sous la forme du temps et peuvent être reconnus comme passés, quand ils reparaissent à la conscience.

Une seconde antithèse se montre dans le système de nos facultés intellectuelles entre l'imagination et la raison, d'un côté, et la réflexion, de l'autre. Les deux premières sont des facultés *intuitives*, la troisième une faculté *discursive* ou combinatoire.

L'imagination et la raison enfin sont elles-mêmes opposées entre elles : l'une nous donne des intuitions *sensibles*, l'autre des intuitions *intellectuelles*, c'est-à-dire purement rationnelles ou dégagées de tout élément sensible.

L'imagination est la pensée appliquée aux objets déterminés, dont nous avons une représentation ou une *image*. La raison est la pensée appliquée aux principes universels, dont nous avons une *idée* : l'idée est à l'image, comme la raison est à l'imagination. La réflexion est la pensée appliquée soit aux choses sensibles, soit aux choses suprasensibles, que nous soumettons à l'analyse et dont nous acquérons une *notion* ou un concept.

L'imagination, la réflexion et la raison concourent à divers degrés à la formation de nos connaissances. La première domine avec les sens dans les connaissances expérimentales ; la dernière dans les connaissances spéculatives ; la réflexion intervient à titre égal dans les unes et dans les autres. L'imagination et les sens fournissent à la pensée la *matière* des opérations intellectuelles qui constituent l'expérience ; la raison nous donne la matière des opérations qui dépassent les limites de l'observation et qui forment la dialectique ; la réflexion est le *facteur commun* de toute connaissance, historique ou philosophique ; elle ajoute à la matière étrangère la *forme* propre ou le cachet individuel de l'esprit, d'après la distinction d'Aristote et de Kant.

Tel est l'ensemble des rapports et des différences que présentent les diverses applications de la pensée. Il s'agit maintenant de les analyser en détail.

5. L'*imagination* est le *sens* de l'esprit. Elle s'exerce comme les organes dans les limites des objets déterminés et a pour fonction de les présenter à la pensée sous forme d'une *image*. C'est une faculté d'individualisation et de figuration qui donne un corps et un vêtement aux notions. Imaginer une chose, c'est se la *figurer* ou se la *représenter* intérieurement sous une apparence matérielle, au moyen de lignes et de contours. Tandis que la réflexion généralise ou s'élève successivement du concret à l'abstrait, de l'individu à l'espèce et au genre, l'imagination individualise ou saisit d'une manière concrète les notions supérieures de l'entendement et de la raison, telles que la fleur, le quadrupède, l'innocence, la justice. La fleur devient un diagramme, une description linéaire où le calice et la corolle, les étamines et le pistil occupent la place qui leur appartient. Le quadrupède se change en un dessin, en un mot de

l'écriture idéographique, qui reproduit les traits fondamentaux des mammifères à quatre pieds. L'innocence et la justice se transforment en personnes et reçoivent les attributs mythologiques qui conviennent à leur nature. Tout prend un aspect et un visage pour la fantaisie. Le calcul même peut se faire mentalement sans le secours des sens.

Il n'y a qu'une chose qui répugne à l'imagination et qu'elle est impuissante à saisir : ce sont les catégories les plus simples de la raison, telles que l'essence et la substance, l'infini et l'absolu. Elle doit alors, à défaut d'une image qui représente la chose, se contenter d'un *symbole* qui la rappelle, ou même des termes du langage, qui sont déjà l'expression sensible d'une idée. Le symbole naturel de l'infini est le cercle où l'on ne voit ni commencement ni fin ; les anciens symbolisaient la vie infinie par le serpent qui se mord la queue.

Quand on conteste à l'esprit humain la faculté de *comprendre l'infini*, on confond l'intuition sensible de l'imagination avec l'intuition pure de la raison. Il est très-vrai que l'infini ne se laisse pas renfermer dans la sphère de l'imagination ; cette faculté n'arrive qu'à l'*indéfini*, à l'incommensurable, à une quantité dont elle recule sans cesse les bornes, mais qui n'en reste pas moins limitée ; l'infini lui échappe, parce qu'il est impossible de s'en faire une image. L'indéfini est le mirage de l'infini dans l'imagination. Mais il y a loin de là à l'incompréhensibilité de l'infini. Ce qui est inaccessible à l'imagination est à la portée de la raison. L'infini est une idée simple que la pensée saisit sans effort. Tout ce qu'on peut concéder aux auteurs qui s'appesantissent sur la faiblesse de l'esprit humain, c'est que l'infini est inépuisable dans son contenu et qu'en conséquence nous n'en aurons jamais une connaissance aussi complète que Dieu.

On ne peut donc pas tout imaginer. L'imagination a ses *limites*, tandis que la raison n'en a point. Il est possible de penser sans intuition sensible, sous la condition qu'on sorte du courant des opinions vulgaires, mais il est vrai que l'imagination, en ce cas, fait encore des efforts pour soutenir le mouvement de la pensée pure. A plus forte raison ne faut-il pas considérer l'imagination comme se renfermant uniquement dans la sphère de la sensibilité nerveuse et comme n'étant qu'un *reste* ou un *écho des sensations antérieures* (1). L'imagination s'étend à toute la vie de l'esprit comme pensée, comme sentiment et comme volonté, et ne s'arrête qu'au seuil des conceptions les plus élevées, qu'elle est impuissante à traduire en images. La même limitation se rencontre dans le domaine de l'art lorsque l'esprit est saisi de stupeur à l'aspect du sublime. La stupeur est le frémissement de l'imagination devant une œuvre qui, par sa puissance ou son étendue, rappelle l'infini.

Comment l'imagination accomplit-elle sa fonction de représenter les choses ? En les colorant et en les dessinant au moyen des dimensions de l'espace. Si l'on se figure un tableau ou un paysage, tous les objets y occupent leurs places et sont revêtus de leurs couleurs naturelles. L'imagination est pâle ou colorée, et cette qualité passe ensuite dans le style et dans le langage. La *coloration* cependant paraît dépendre de l'action de la vue, car les aveugles ont l'imagination décolorée. Mais le *dessin* est propre à l'imagination. Les aveugles s'orientent dans les rues d'une ville et se représentent la longueur, la largeur et la hauteur des pièces d'un bâtiment. Il y a plus : Saunderson, après avoir perdu la vue, enseignait

(1) HENRI JOLY, *l'Imagination*, I. Paris, 1877.